



## Service client refuse d'appliquer sa politique de remboursement

-----  
Par Ctrl87

Bonjour,

J'ai acheté il y a 3 jours (le 15/11) un logiciel sur Internet.

Le logiciel disposait d'une version gratuite permettant l'analyse de l'ordinateur pour montrer les fichiers récupérables, mais sans que ceux-ci ne puissent être récupérés ou prévisualisés. Il faut payer pour cela.

J'ai donc acheté sur leur site la version payante pour 115€, en espérant que cela me permettrait de récupérer mes fichiers, ce qui n'a pas été le cas.

leur politique de remboursement dit qu'il est possible de se rétracter sous 7 jours en satisfait ou remboursé (lien de la politique de remboursement : <https://www.wondershare.fr/refund-policy.html>), j'ai donc contacté le service client dans ce délai en disant que je n'étais pas satisfait et que je voulais un remboursement.

Le service client me refuse le remboursement sous prétexte que j'ai utilisé le service après l'achat.

Est-ce légal de ne pas respecter sa politique de remboursement et y'a-t-il un recours ?

Merci d'avance